

Tjenbé Rèd!



**Réponse de Tjenbé Rèd
à la lettre de l'avocat de Mediacom
en date du 7 novembre**

Paris, le vendredi 7 novembre 2008

Communication n°TR08SOC35D

Cher Michel,

Est-ce ainsi que tu honores ton engagement de nous contacter «*dès ton retour de Madagascar*» pour convenir d'un rendez-vous parisien et poursuivre plus avant nos négociations épistolaires (ton courriel du 27 octobre à 13h18) ?

La lettre que nous adresse ton avocat [1] nous donne à craindre que la négociation que nous croyions mener avec toi n'ait été perte de temps. Nous croyions négocier, nous croyions travailler à la sauvegarde du *dancehall* en France en mettant en place avec toi les conditions susceptibles d'éviter les annulations de concert - auxquelles nous n'appelons plus, du reste, depuis le 4 juin. N'aurions-nous fait que perdre du temps en lisant tes courriels ? (Tes courriels des 24 octobre à 19h06 [2A], 25 octobre à 11h24 [3A], 25 octobre à 16h49 [4A] et 27 octobre à 13h18 [5A].) Que perdre du temps, encore, en y répondant de manière aussi argumentée que possible ? (Nos courriels des 25 octobre à 3h14 [2B], 25 octobre à 15h48 [3B], 25 octobre à 17h48 [4B], 27 octobre à 14h59 [5B] et 30 octobre à 16h50 [5C].) As-tu finalement vraiment envie de négocier avec des associations qui défendent les droits des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) ? Nous n'avons pas souvenir d'un seul accord que tu aies conclu avec elles. Nous restons pour notre part disponibles à la négociation et à la conclusion d'un tel accord avec toi.

* *
*

1°) Ton avocat évoque une «*missive à notre entête par laquelle nous qualifions Monsieur CAPLETON de chanteur homophobe*». Plus loin, il poursuit : «*En dehors même de la position de Monsieur CAPLETON et des suites qu'il pourrait donner à vos propos qu'il doit de toute évidence considérer comme diffamatoires.*» Diffamatoire, le qualifier d'homophobe ? Le feu dont il brûle de nous brûler dans 29 de ses chansons entre 1991 et 2007 est-il homophile ? Devrions-nous alors le qualifier d'humaniste ? Par ailleurs, de quelle «*missive*» s'agit-il ?

2°) Ton avocat nous reproche de «*militer aux fins de créer un mouvement visant à obtenir l'annulation des prestations de l'artiste*». C'est inexact. Nous avons au contraire, depuis le 4 juin, essayé de mettre en place avec toi ou avec d'autres un dialogue constructif destiné à éviter de telles annulations, auxquelles nous n'avons pas appelé.

3°) Ton avocat indique que «*la société MEDIACOM a toujours entendu privilégier la liberté d'expression de chacun et tenté d'oeuvrer pour un dialogue constructif afin d'informer et éclairer tout ceux qui en doute[nt] de la parfaite conformité du comportement de Monsieur CAPLETON aux dispositions légales*»... Il est pourtant avéré que le 25 décembre, Capleton a interprété sur scène des propos homophobes et ainsi violé le *Reggae Compassionate Act* qu'il avait signé au 13 juin 2007. Il a donc violé la loi en même temps que ce document qui n'avait pas valeur contractuelle, certes, mais qui engageait bien plus à nos yeux sinon aux siens : son honneur. Sizzla d'ailleurs a fait pareil, les 17 et 18 juin 2007 à l'*Elysée Montmartre* à Paris, selon le site Internet *Reggae.fr*. Quant à ta définition de la liberté d'expression, elle semble édifiante : si nous comprenons bien, la liberté d'expression consiste pour toi à laisser d'un côté l'homophobe appeler à brûler les pédés et, de l'autre côté, les pédés dire qu'ils ne sont pas d'accord. Que dirais-tu si Capleton, Sizzla ou consorts appelaient à brûler les Noirs ? Les Juifs ? Les Blancs ? Que c'est leur liberté d'expression ? Que c'est un feu spirituel ? Et quand ils appellent à tirer sur les pédés (ou sur les Blancs, d'ailleurs, à l'occasion), que dis-tu ? Qu'il s'agit de balles spirituelles ?

Comme l'indique un documentaire d'*Arte* diffusé le 19 septembre dernier, il y a eu en Jamaïque de nombreux cas où des lesbiennes et des gays sont morts à la suite d'agressions et où les agresseurs chantaient les chansons dont nous parlons tout en frappant leurs victimes [6].

Une déclaration récente de l'association LGBT locale, *J-FLAG*, va en même sens : «*J-FLAG soutient les efforts de Tjenbé Rèd (SMM France) qui attire l'attention de l'opinion publique sur la tournée de Capleton, artiste de dancehall, à Paris et en France. Les personnes LGBT en Jamaïque sont soumises à une violence homophobe qui leur coûte souvent la vie. J-FLAG reste convaincue que cette situation est alimentée, entre autres choses, par les paroles homophobes des artistes de dancehall. Si des mesures ne sont pas prises pour remédier à la menace que ces paroles font peser sur elles, bien d'autres personnes LGBT en Jamaïque en souffriront. La campagne SMM (Stop Murder Music) a permis de rompre le silence. J-FLAG réaffirme sa volonté de faire respecter le caractère sacré de la vie et salue les contributions à la campagne SMM comme autant de contributions à la sécurité des personnes LGBT*» [7].

4°) Ton avocat ajoute : «*Le renouvellement, comme vous le faites, d'actions qui ont été par le passé condamnées judiciairement ne pourra cette fois, rester sans une réponse appropriée de la part de la société MEDIACOM.*» C'est un amalgame car de quelles actions parle-t-on ? Nous n'avons à ce jour jamais été poursuivis en justice au titre de quelque action que ce soit relative à la *murder music*. D'autres

l'ont peut-être été mais comme le chante Céline Dion, «*nous ne sommes pas les autres*».

5°) Ton avocat complète : «*Dans l'hypothèse où vous ne seriez pas complètement informé de la réalité des décisions rendues au cours des dernières tournées de Monsieur CAPLETON, je me permets de vous rappeler que toutes les décisions rendues sur le fond contre les organisateurs qui avaient annulé les prestations de Monsieur CAPLETON ont donné lieu à leur condamnation.*» Peut-être : encore faudrait-il connaître les motivations exactes de ces décisions, davantage probablement liées à des questions contractuelles qu'à la nature des propos litigieux. Par exemple, peut-être que les organisateurs n'avaient pas pensé à insérer de clauses garantissant que l'artiste respectait le *Reggae Compassionate Act* ? De telles clauses sont parfaitement possibles : nous avons l'exemple d'une mairie qui les exige désormais des artistes qu'elle rémunère.

6°) Ton avocat conclut sur une note positive qui nous paraît propice à des échanges basés sur, précisément, la perspective de telles clauses. Nous restons donc à ton entière disposition pour évoquer plus avant ces solutions ou d'autres à ta convenance.

Sincèrement,

*Pour Tjenbé Rèd
(Stop Murder Music France)
Le président, David Auerbach Chiffrin
tjenbered@hotmail.fr
06 10 55 63 60*

ATTN : Monsieur Michel Jovanovic, Mediacom | Reggae Booking Agency ; Maître Christophe Guyot, avocat de Mediacom (V./Réf. 51354 - MEDIACOM009 - /MD/)

C/C : L'EMB, Le Bikini, Mediacom | Reggae Booking Agency, Le Moulin (destinataires de nos échanges du 24 au 27 octobre)

[1] Lettre de l'avocat de *Mediacom* à *Tjenbé Rèd* en date du 7 novembre

[2A] De : Michel Jovanovic [mailto:...@mediacom-agency.com]/ Envoyé : vendredi 24 octobre 2008 19:06/ À : david@auerbach.fr/ Cc : Charles;... @saaglemoulin.com; Claire Henocque; charlotte;... @mediacom-agency.com;... @mediacom-agency.com;... @lebikini.com;... @emb.sannois.org/ Objet : Le Tour de France menacé d'annulation par les associations LGBT !/ *David, / Je n'ai pas eu le temps de prendre part aux échanges mails liés à la polémique des concerts d'Anthony B, justement trop occupé à essayer de redresser la situation sur le terrain. / Je tâcherai de le prendre pour donner mon point de vue de citoyen sur tout cela, mais il faut tout de même que je réagisse au dernier délire né du concert de Toulouse mardi dernier, et à l'issu duquel tu as fait partir un communiqué qui aurait pour conséquence directe l'annulation du concert à l'EMB de Sannois. / Anthony B aurait soi-disant fait de la provocation ce soir là en disant «pedal, pedal, pedal» et «en inclinant son dos faisant ressortir ses fesses» !!!??? Quel crime ! Or il s'avère qu'à ce moment là du show Anthony B mime un cycliste ... Il faut vraiment avoir un ego surdimensionné pour croire qu'il s'agit d'une attaque envers la communauté gay ! Comment croire qu'en anglais cela aurait la même signification qu'en français ? Nous pouvons produire des vidéos prises dans d'autres pays européens où on le voit faire et dire la même chose, qu'est ce que cela signifierait en allemand, espagnol, italien ou hollandais ?/ Cela pourrait être très risible si le communiqué que tu as pondu à la suite de cette «provocation» n'avait pour conséquence d'annuler un concert. / La question est toute simple : as-tu l'honnêteté de reconnaître ton erreur et faire un nouveau communiqué en ce sens pour stopper la mobilisation des associations LGBT parisiennes demandée précédemment lors du concert de Sannois, et tenter de faire revenir sur leur décision les organisateurs et la mairie qui ont peur d'éventuels débordements, ou assumer la responsabilité des conséquences d'une telle annulation ?/ Je te remercie de faire une réponse franche et définitive sur la question. / Michel Jovanovic/ Mediacom/ BP 231/ 51058 Reims - Cedex/ Tel : +33(0)326.40.96.71/ Fax :+33(0)326.40.23.13*

[2B] De : Tjenbé Rèd ! Mouvement noir, métis & LGBT [mailto:contact@tjenbered.fr]/ Envoyé : samedi 25 octobre 2008 03:14/ À : 'Michel Jovanovic'/ Cc : 'Charles'; '...@saaglemoulin.com'; 'Claire Henocque'; 'charlotte'; '...@mediacom-agency.com'; '...@mediacom-agency.com'; '...@lebikini.com'; '...@emb.sannois.org'/ Objet : Suite au message de Michel : En route vers le dialogue ? JE L'ESPERE./ Importance : Haute/ *Cher Michel, / Chères toutes et tous, / Bonsoir ou bonjour selon l'heure à laquelle vous me lisez. / * * */ Cher Michel, / Laisse-moi te dire à quel point je suis heureux d'avoir de tes nouvelles après si longtemps (juin 2005 déjà). Je serais même TRES heureux que nous puissions désormais nous donner ensemble les moyens de PREVENIR pareilles crises au lieu de devoir les gérer en catastrophe à chaque fois. C'est fatigant pour tout le monde et nous avons toutes et tous autre chose à faire. / 1°) Tu dis que tu n'as "pas eu le temps de prendre part aux échanges mails liés à la polémique... justement trop occupé à essayer de redresser la situation sur le terrain". Je t'avoue ne pas comprendre. Si tu cherchais une solution pour redresser la situation, j'aurais pu t'y aider : il suffisait de me contacter. Mon numéro est suffisamment*

disponible (c'est le même depuis 2005) et je vois que tu as trouvé mon adresse électronique sans problème. Depuis le 11 octobre que la présente crise a démarré (avec le communiqué du Collectif Vigilance Citoyenne et l'arrêté municipal de Vitry), tu en avais le temps. Depuis le 13 octobre que Tjenbé Rèd est au courant de l'affaire et que nous appelons au dialogue, t'ayant mis en copie de notre communiqué, tu en avais le temps. Plus largement, depuis quatre mois que nous appelons le mouvement ragga au dialogue autour du Reggae Compassionate Act, tu en avais le temps. Depuis trois que nous nous sommes rencontrés, tu avais le temps de chercher une solution négociée avec nous. Me concernant, j'ai laissé tombé la méthode téléphonique avec toi il y a bien longtemps quand j'ai constaté que tu ne répondais jamais à mes messages et que la dénégation était la seule réponse que j'obtenais de Mediacom. Dans le cas présent, tu avais en face de toi des associations qui appelaient à l'annulation d'un côté et, de l'autre côté, Tjenbé Rèd qui a fait tout son possible pour éviter les annulations, qui a réprouvé les appels à l'annulation des autres, qui appelait au dialogue. Tu réponds aujourd'hui à cet appel mais tu es un professionnel et le choix de tes priorités t'appartenait. / 2°) Tu dis que notre communiqué du 22 octobre suite au concert de Toulouse "aurait pour conséquence directe l'annulation de Sannois" (tu emploies d'ailleurs toi-même un conditionnel). Je crois que les gens de l'EMB sont des professionnels qui forment leur opinion à partir d'autre chose que de communiqués de presse associatifs. Si nous apportons des informations dans nos communiqués, ils sont parfaitement à même de les vérifier. En l'occurrence, de quoi parlions-nous ? D'une attitude scénique qui a indigné notre représentant à Toulouse et que nous avons décrite précisément. Chacun était ensuite à même de former son jugement sur cette attitude. Une attitude ambiguë, certes, et cette ambiguïté aurait peut-être pu être levée si le dialogue préventif auquel Tjenbé Rèd appelle depuis quatre mois avait déjà été établi. Concrètement, par exemple, si ce dialogue avait été établi, si une confiance c'était installée, un spécialiste du dancehall aurait pu accompagner notre représentant toulousain et lui expliquer le jeu de scène de l'artiste. En l'espèce, aucun dialogue n'étant établi, notre partenaire toulousain a vu rouge, je n'ai rien eu à répondre, il m'a menacé de rompre notre partenariat, et je ne pouvais pas me le permettre puisque notre association est déjà suffisamment isolée dans sa volonté de dialoguer avec le mouvement dancehall. En plus, comment faire confiance à un artiste qui soutient ne plus se souvenir avoir dit qu'il tuerait son fils s'il était homosexuel ? (On dirait Tapie au tribunal : "Je ne me souviens plus, Monsieur le Président...") N'est-on pas fondé à penser que quelqu'un lui a expliqué le double sens du mot "pédale" en français ? Notre partenaire ne m'a pas décrit quelqu'un mimant un cycliste, il m'a décrit quelqu'un qui présentait clairement le postérieur en l'attente de... Et c'est un homme qui a la tête sur les épaules, qui est habitué aux négociations avec les politiques, qui sait faire des concessions, qui n'avait aucun intérêt à "gonfler" son témoignage. / 3°) Tu parles d'"ego surdimensionné pour croire qu'il s'agit d'une attaque envers la communauté gay !" C'est un jugement de valeur qui méprise notre indignation légitime face aux propos homophobes passés d'Anthony B. Mais ces propos te choquent-ils vraiment, finalement ? / 4°) Tu me demande, cher Michel, de "reconnaître mon erreur". D'abord, ce ne serait pas "mon" erreur : nos décisions sont collectives, nous sommes une association qui travaille en partenariat avec d'autres associations, pas une monarchie absolue. Ensuite, je ne

vois pas en quoi il s'agit d'une erreur. Nous avons interprété une attitude et cette interprétation était fondée au vu du passé du personnage et de sa mauvaise foi flagrante ("there is no recollection by me of this statement", n'est-ce pas du même niveau que le fameux "j'ai menti de bonne foi" ?). Nous avons précisément décrit ce que nous avons vu, chacun était libre de suivre notre interprétation. Je te renvoie aux termes de notre communiqué du 22 : "Le concert a été marqué par un incident plus que déplacé, Anthony B ayant crié «pedal, pedal, pedal» à plusieurs reprises en se plaçant de profil et en mettant son postérieur en évidence en arrière... Une fine allusion au tract diffusé par nos soins ?"/ 5°) Tu parles enfin, cher Michel, de "stopper la mobilisation des associations LGBT parisiennes demandée lors du concert de Sannois". Nous pouvons d'autant moins "stopper" la mobilisation de ces associations que nous ne les avons jamais "mobilisées". Notre lettre ouverte du 22 s'adressait à des associations des communautés noires & métisses et des communautés LGBT du Val-d'Oise. Pas de Paris. Nous les avons appelées à venir DIALOGUER avec le public d'Anthony B, pas à l'émeute (je renvoie au texte de notre lettre ouverte qui est très clair : "dans le calme et dans un esprit constructif", voir la lettre en pièce jointe). Nous pouvons cependant tout à fait envisager de les inviter à ne pas se déplacer, nous devons de toute façon les recontacter pour le leur indiquer si l'annulation du concert est maintenue. Mais au-delà, je souhaite qu'un dialogue réel et constructif se mette en place entre le mouvement LGBT et le mouvement dancehall (au sens le plus large du terme, y compris le public, la presse spécialisée ou les acteurs économiques : je sais bien que les artistes eux-mêmes ne viendront jamais)./ * * */ Chères toutes et tous,/ Je souhaite véritablement qu'on arrête de courir d'urgence en urgence et qu'on se donne vraiment les moyens de mettre en place une solution collective, globale et négociée. Vous y avez toutes et tous intérêt pour sécuriser vos spectacles, les artistes et le public qui vous font confiance. Je n'ai pas de leçon à vous donner dans votre partie mais de manière générale, je peux avancer que prévoir et sécuriser sont des réflexes professionnels qui ne déshonorent personne. Nous y avons toutes et tous intérêt parce que nous avons autre chose à faire que suivre des campagnes ponctuelles et épuisantes qui ne traitent pas le problème au fond. Je suis prêt à TOUT mettre sur la table. Je sais me TENIR à un accord signé. On peut causer de TOUT, on peut négocier sur tout SAUF sur un point, bien sûr : le SILENCE. On ne peut pas se taire sur la murder music et ses hérauts présents ou passés. Mais on peut tout à fait se mettre d'accord sur la façon de s'exprimer. Pour cela, il faut déjà se mettre autour d'une table et se parler, négocier quoi. N'est-ce pas ce que tout professionnel fait tous les jours dans son métier ?/ Cher Michel,/ Je vais être très franc puisque tu m'y invites : après le délitement de la négociation avec Capleton en 2005, je n'ai jamais eu l'impression - jusqu'à aujourd'hui ? - que tu souhaitais cet apaisement négocié et je crois que c'est bien dommage puisque cette stratégie du silence est devenue, peut-être malgré toi, une stratégie du pire qui nous a fait perdre à toutes et tous beaucoup de temps, d'énergie et d'argent. Mais je serais heureux que tu me détrompes. A titre d'offrande propiatoire, je te prie de trouver ci-joint le projet d'un communiqué de presse qui répond à ta demande et qui paraîtra ce samedi en début d'après-midi. D'ici là, je serais heureux de recueillir tes suggestions d'améliorations de ce projet - ou, bien sûr, celles de toute autre personne destinataire du présent courriel./ Love & Lubrication,/ Pour Tjenbé Rèd,/ le président,/ David Auerbach Chiffrin

Projet de communiqué en réponse à la demande de Michel de Mediacom
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081024-89.pdf>

[3A] De : Michel Jovanovic [mailto:michel@mediacom-agency.com]/ Envoyé : samedi 25 octobre 2008 11:24/ À : david@auerbach.fr/ Cc :... @saaglemoulin.com;... @emb.sannois.org; Charles;... @saaglemoulin.com; Claire Henocque; charlotte;... @mediacom-agency.com;... @mediacom-agency.com;... @lebikini.com/ Objet : Re: Suite au message de Michel : En route vers le dialogue ? JE L'ESPERE./ David,/ *Si je n'ai pas communiqué avec toi (vous ?) sur le sujet c'est tout simplement parce que je pense que concrètement cela ne sert pas à grand-chose ; et pourtant je pense que le dialogue est important, mais encore faut il qu'il soit constructif et malheureusement j'ai appris par expérience qu'avec la plupart des associations concernées ce n'était pas le cas. Et je dis bien la plupart, car heureusement nous avons eu l'occasion d'ouvrir un vrai dialogue à l'époque de la tournée de Capleton avec notamment une association à Brest, qui n'avait pas appelé à l'annulation du concert et nous avait demandé de tenir une table de presse et de faire un communiqué sur scène avant le show, ce que nous avons bien entendu accepté, de plus à l'issue de leur communiqué ils ont appelé à faire une minute de silence en mémoire des victimes de l'homophobie, ce qui a été tout à fait respecté par le public, voilà pour moi un vrai échange positif !/ Concernant le Reggae Compassionate Act je pense qu'il ne sert malheureusement pas à grand-chose non plus, alors que pourtant j'ai été un des ses rédacteurs en collaboration avec Peter Tatchell qui me semble par ailleurs quelqu'un de respectable mais qui n'a finalement pas le poids qu'on veut bien lui attribuer. En effet Beenie Man a bien signé ce document mais cela n'a pas empêché l'an dernier l'annulation de certains de ses concerts en Italie, et cette année en Allemagne on lui a demandé de signer une nouvelle version pour que son concert à Berlin puisse avoir lieu, ce qu'il a fait et le concert s'est bien déroulé en présence notamment d'un haut responsable de la police berlinoise, mais cela n'a pas empêché que le lendemain le concert de Hambourg ait été annulé quelques heures avant, la salle préférant payer l'artiste pour qu'il ne joue pas à cause de pression d'une association !/ C'est vraiment n'importe quoi. Et c'est aussi ce que vous faites avec «l'incident» de Toulouse. Pourquoi ne pas tout simplement reconnaître qu'il s'agit d'une erreur de jugement ? Tu prends pour prétexte qu'Anthony B n'est pas assez clair dans ses propos, est-ce que c'est comme ça que les choses peuvent avancer ? Personnellement j'ai vraiment l'impression d'être pris entre deux feux au milieu d'un conflit où les deux parties pensent que la moindre concession serait une atteinte à sa personnalité en ce qui concerne l'artiste et à vos convictions en ce qui vous concerne./ Que les choses soient claires je désapprouve les propos tenus par Anthony B dans l'interview de Reggae Massive et j'espère qu'après avoir accusé le coup des accusations dont il fait l'objet il mettra son ego de côté et reviendra dessus clairement, mais j'ai aussi une autre vision car je connais l'homme et je sais pertinemment qu'il ne mettrait jamais ces propos en action, de même nous savons tous que de nombreux chanteurs, tous styles confondus, chantent des textes qui ne correspondent à aucune réalité, malheureusement ou heureusement parfois ; n'oublions pas que c'est la vertu de l'art, et de celui-ci en particulier, de se placer en dehors de la réalité et du concret./ Et justement ce qui est bien concret ce sont vos «appels à la mobilisation» qui ont pour conséquence d'amener des*

organisateurs à annuler des concerts par peur des «risques de troubles à l'ordre public», et donc d'entraver la liberté d'expression et de travailler de certaines personnes et de priver d'autres de spectacles qui leur apporteront de la joie et aucunement de la haine, et au contraire un très fort ressentiment dans le cas où ils en seraient privé. Et dans ce cas ne vous plaignez pas si la cause que vous défendez est désapprouvée, parfois de façon virulente, par ces personnes./ Tu déplores le manque de communication de la part de Mediacom, mais encore une fois je t'explique que je m'attache beaucoup plus aux faits qu'aux paroles, surtout si le «dialogue» doit se faire avec des personnes qui vont changer d'avis à cause d'un mot ou d'une attitude qui ne leur a pas plu ou qu'ils auront interpréter de travers, et contrairement à ce que tu peux penser nous demandons aux artistes que nous faisons venir en tournée de respecter des engagements et notamment à ne pas avoir de propos homophobes lors de leurs concerts, et nous sommes prêts à ne plus travailler avec ceux qui ne respecteraient pas ces engagements. Nous ne pouvons pas nous engager hors de ce cadre et suivre les artistes partout dans le monde, mais je peux affirmer que depuis 2005 des artistes comme Capleton ou Beenie Man, qui étaient visés par des campagnes anti-homophobie auparavant, ont respecté ces engagements. En l'occurrence Anthony B n'avait JAMAIS été visé et par exemple en 2005 justement alors qu'à cause de la campagne qui a amené à l'annulation de nombreuses dates de la tournée de Capleton et qu'en conséquence Sizzla avait préféré ne pas venir, les concerts d'Anthony B qui ont commencé à la même période ont eu lieu sans aucun problème et il n'a JAMAIS été pris en défaut pour des propos homophobes lors de ces concerts en Europe./ C'est aussi pourquoi jusqu'à présent nous avons plutôt fait confiance à la justice pour régler ces questions, et plutôt avec réussite jusqu'à présent. J'ai donc tendance à être pragmatique et je voudrais t'enjoindre à l'être aussi. Selon le communiqué de l'EMB leur décision d'annuler le concert de Sannois est la conséquence directe de ton appel à la mobilisation auprès des associations du Val d'Oise, ma question est donc simple : es-tu prêt à faire un nouveau communiqué pour appeler au maintien de ce concert sans mobilisation d'associations LGBT ce soir là ? Le projet que tu m'as envoyé ne me semble pas vraiment aller en ce sens et donc pas suffisant./ Pour information depuis 2005 on ne m'a pas rapporté de message de ta part et si tu prends comme une demande d'ouverture de dialogue en vue de résoudre des conflits le simple fait de nous envoyer des communiqués je trouve cela léger, heureusement que tu n'es pas responsable à l'ONU sinon le monde sera dans un état encore plus déplorable... Sans faire d'humour noir si tu veux m'appeler mes numéros n'ont pas changé non plus depuis 2005./ Je continue à défendre certains artistes et je n'hésiterai pas à faire encore appel à la justice si nécessaire ; pour moi il y a d'un côté des chanteurs qui depuis maintenant au moins trois ans respectent ce qu'on leur demande et de l'autre des gens qui continuent à faire pression sur des médias, des politiques et des organisateurs avec pour conséquence des annulations de concerts ; mets toi à ma place, qui dois-je défendre en l'occurrence ? Ne crois-tu pas que des positions suite à «l'incident» de Toulouse n'ont pas tendance à décrédibiliser votre action, tout à fait honorable par ailleurs, plutôt qu'à la consolider ?/ En tout état de cause il faut savoir qu'à la suite de cette polémique le concert de Changé les Laval est également en danger, or Capleton doit également ce produire lors de cette date et si je laisse le soin à Maître Joly, l'avocat d'Anthony B, de juger s'il est bon d'entamer une action pour

défendre les intérêts de son client, il est clair compte tenu du mandat que j'ai de la part du management de Capleton, que je n'hésiterai pas à faire le nécessaire pour faire respecter nos droits./ Pour finir sur une note un peu plus positive ; j'ai relu l'interview d'Anthony B et même s'il y a par ailleurs un flot d'imbécilités dedans, il semble qu'il ait voulu opposer, de façon certes contestable, les droits qu'ont les gays et ceux que n'auraient pas les noirs et notamment les rastas qui, en dehors de la Hollande, n'ont pas le droit de fumer de marijuana. Je suggère, et c'est sérieux, que les associations LGBT se positionnent en faveur de la libéralisation du cannabis ; il y aurait au moins une cause commune avec les jamaïcains qui pourrait être une porte ouverte vers un dialogue plus constructif./ Je reste donc l'attente de ta réaction./ Cordialement/ Michel Jovanovic/ Mediacom/ BP 231/ 51058 Reims - Cedex/ Tel : +33(0)326.40.96.71/ Fax :+33(0)326.40.23.13

[3B] De : Tjenbé Rèd ! Mouvement noir, métis & LGBT [mailto:contact@tjenbered.fr]/ Envoyé : samedi 25 octobre 2008 15:48/ À : 'Michel Jovanovic'/ Cc : '...@saaglemoulin.com'; '...@emb.sannois.org'; 'Charles'; 'Claire Henocque'; 'charlotte'; '...@mediacom-agency.com'; 'jamal@mediacom-agency.com'; '...@lebikini.com'; 'hervehirigoyen@...'; 'devoiretmemoire@aol.com'/ Objet : RE: Suite au message de Michel : En route vers le dialogue ? JE L'ESPERE./ Importance : Haute/ *Cher Michel,/ Chers toutes et tous,/ Bonjour :/ Comme dit Céline Dion, "je ne suis pas les autres". Tjenbé Rèd n'est pas "la plupart des associations". Tjenbé Rèd est une association qui propose le dialogue. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait systématiquement sur le dossier depuis trois ans. Ce dialogue redémarre aujourd'hui après trois ans de pause : saisissons cette chance. Tu parles de stand, de table de presse, de communiqué sur scène avant le show, de minute de silence en mémoire des victimes de l'homophobie... Très bonnes idées, pourquoi ne pas partir sur cette base ?/ Concernant le Reggae Compassionate Act (RCA), cet engagement est central dans notre démarche, en concertation avec les autres associations du réseau Stop Murder Music (SMM) dans le monde. Evidemment qu'il ne couvre plus Beenie Man puisque Beenie Man a nié l'avoir signé ! C'est quand même complètement évident ! Ce serait trop facile de signer, puis de dire "ah ben c'est pas ma signature, c'est un faux", puis de dire "ah ben zut on continue à m'embêter"... Pareil pour Buju Banton d'ailleurs. C'est d'ailleurs pour ça que la nouvelle présentation du document ne change pas le texte mais ajoute la signature d'un témoin (voir pièce jointe). Mais le texte reste signé par Capleton et Sizzla et même si certains contestent l'authenticité de leur signature, eux ne l'ont pas contestée, donc il faut vraiment mettre ce texte en avant. Tu me dis que Beenie Man a signé cette nouvelle version du RCA. Je n'étais pas au courant... (ce qui atteste bien des effets négatifs de l'absence de dialogue entre nous pendant trois ans). Aurais-tu STP un scan de cette version ? L'Europe associative reste à construire, le réseau SMM n'est pas en interconnection permanente... Donc il est possible qu'une association lui ai fait signer la nouvelle version mais n'ai pas réussi à le faire savoir aux autres. Enfin la base de l'histoire reste quand même que Beenie Man n'aurait pas été embêté s'il n'avait pas nié avoir signé le RCA une première fois./ Sur Toulouse, c'est peut-être une erreur de jugement. Peut-être pas. Mais encore une fois nous n'avons à aucun moment demandé ou souhaité quelque annulation que ce soit. Car l'annulation empêche le dialogue avec le public et c'est le dialogue avec le public qui est primordial pour nous. Et dans tous les cas, si le*

dialogue avait repris en temps voulu, cet incident aurait pu être évité. Donc on revient bien sur cette question : qu'est-ce qu'on fait maintenant pour pérenniser le dialogue et le rendre EFFICACE ? Quelle solution négociée, collective et globale mettons-nous en place ? Comment ? Tu dis être pris entre deux feux et je te crois. Moi aussi je suis pris entre deux feux : crois-moi. Je suis prêt à des concessions, je suis prêt à défendre un accord auprès du mouvement LGBT en France et en Europe, mais pour cela il faut que j'ai un accord à défendre./ Sur Anthony B : l'essentiel n'est pas qu'il revienne sur ses propos dans Reggae Massive. Je suis d'accord avec toi, il n'en dira pas plus qu'il n'a déjà dit. Comme je l'ai dit dès le 18 octobre, ce qui serait clair serait qu'il signe le RCA, tout simplement. Mais Anthony B, c'est pas l'essentiel. L'essentiel, c'est d'aboutir à un accord global et préventif. C'est plus possible de continuer sur le même mode, en urgence, tournée par tournée. C'est pas constructif, c'est fatigant, c'est énervant pour tout le monde et ça fout une tension incroyable dans le débat alors qu'il faut au contraire apaiser le jeu. On peut tout négocier, la nature de nos appels à mobilisation compris. Mais pour négocier, il faut... négocier. Alors négocions. Rencontrons-nous. Mettons en place une procédure qui nous permette de lutter côte à côte et non face à face. On ne peut pas faire du ponctuel tout le temps : un peu d'Anthony B par-ci, un peu de Capleton par-là, un peu de cannabis par-dessus... Il faut un accord global./ Soucieux d'être à ton écoute, je vais appeler plus explicitement au maintien du concert de Sannois (voir projet amendé en pièce jointe). Mais si après tu en restes là en te disant "bon ça y est j'ai eu ce que je voulais maintenant zou je laisse tomber", je crois que ça ne serait pas loyal et pas professionnel de ta part. Il faut qu'on se rencontre autour d'une table pour mettre tout ça... sur la table./ Es-tu d'accord, oui ou non, pour entrer dans une telle négociation ?/ Love & Lubrication,/ Pour Tjenbé Rèd,/ le président,/ David Auerbach Chiffrin

Projet de communiqué amendé sur la demande de Mediacom
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081024-88.pdf>

[4A] De : Michel Jovanovic [mailto:michel@mediacom-agency.com]/ Envoyé : samedi 25 octobre 2008 16:49/ À : david@auerbach.fr/ Objet : RE: Suite au message de Michel : En route vers le dialogue ? JE L'ESPERE./ David,/ Il n'y a pas de problème pour qu'on se rencontre. Si le dialogue a été rompu en 2005 c'est simplement parce que malgré les efforts dont nous avons fait preuve, et Capleton également, nous nous trouvons face à un mur; d'ailleurs à l'époque Tjenbé Red n'existait pas et il me semble que tu avais toi même reconnu qu'au sein des associations LGBT il y avait à boire et à manger.../ Concernant Beenie Man je crois qu'il y a encore un gros malentendu; à ma connaissance il n'a pas nié avoir signé le RCA, il a simplement dit à un journaliste en Jamaïque ne pas avoir signé un "gay document", ce qui est le cas puisque le RCA est beaucoup plus large. Je peux faire témoigner une personne qui était présente lorsqu'il l'a signé. Pour le dernier document signé cet été je peux demander au promoteur allemand mais pour moi ça n'a pas d'importance car je suis sûr de l'authenticité du premier et surtout cet artiste a totalement stoppé de chanter des textes à caractère homophobe./ Bref d'accord pour avancer sur le dossier avec toi, mais il faut que ce soit vraiment concret et sans mauvais esprit./ Par exemple comment peux-tu expliquer que malgré la reconnaissance des engagements de Capleton, encore cette

année le responsable de l'association LGBT de Montpellier ait fait pression auprès du Zénith pour que Capleton n'y soit pas programmé sur un concert avec d'autres artistes ? Comment peux-tu t'engager sachant que de nombreuses autres associations ne verront pas les choses de la même manière ? Comment peux-tu expliquer que sous couvert du mouvement Stop Murder Music une asso en Suisse essaie encore de faire annuler un concert de Capleton à Bâle ? Comme quoi même des engagements tenus et reconnus par certains, ne le sont pas par d'autres et risquent un jour ou l'autre de peut être faire revenir les artistes sur leurs engagements. / Enfin je reste à ta disposition dans la mesure de ma disponibilité, tu peux m'appeler dès lundi. Fais moi savoir si tu envoies le communiqué remanié. / Cordialement/ Michel/ Michel Jovanovic/ Mediacom/ BP 231/ 51058 Reims - Cedex/ Tel : +33(0)326.40.96.71/ Fax :+33(0)326.40.23.13

[4B] De : Tjenbé Rèd ! Mouvement noir, métis & LGBT/ [mailto:contact@tjenbered.fr]/ Envoyé : samedi 25 octobre 2008 17:48/À : 'Michel Jovanovic'/ Cc : 'devoiretmemoire@aol.com'/ Objet : RE: Suite au message de Michel : En route vers le dialogue ? JE L'ESPERE./ *Cher Michel, / Il est vrai qu'en 2005 je n'étais pas parvenu à convaincre la Fédération des Centres LGBT de la pertinence du dialogue... Les gens étaient très marqués par la virulence homophobe des textes de dancehall qu'ils trouvaient sur Internet et ils avaient l'impression qu'on leur demandait de parler avec Hitler. Pour autant, à l'époque, le RCA n'existait pas et Capleton avait fait une déclaration parfaitement ambiguë qui n'avait pas arrangé la chose. Je connais un peu mieux le dossier maintenant et je pense qu'il y aurait une place pour le dialogue... à condition de présenter une initiative sérieusement travaillée, sur la base du RCA. / Concernant Beenie Man : aurais-tu la source exacte de cette histoire de "gay document" ? Pour ma part, je dispose de la source suivante : [A]/ Si tu peux demander au promoteur allemand le scan du document signé cet été ce serait un gros plus, il faudrait aussi savoir où se trouve l'original, et en présence de qui il a été signé. / Je ne suis pas au courant des initiatives d'associations LGBT à Montpellier au sujet de Capleton. Dans le cadre d'un accord global, nous devrions pouvoir nous tenir au courant de telles initiatives pour les déminer ensemble. Je pense surtout que la communication autour du RCA n'a pas été faite en France. Il faut une démarche pédagogique. Je suis prêt à m'engager contre les associations qui ne respecteraient pas le RCA, y compris dans le mouvement LGBT, mais pour ça il faut que je m'appuie sur un accord global. En tant que principale association noire et métisse du mouvement LGBT, nous devrions avoir un certain poids. Nous avons déjà réussi de cette façon à éviter l'annulation du concert de Toulouse. / Concernant la Suisse... Occupons-nous déjà de la France ? Mais pareil, dans le cadre d'un accord global, nous devrions aussi pouvoir tenter d'arranger ces problèmes. En tout cas je suis prêt à essayer. / On peut s'appeler lundi mais il faudrait surtout qu'on puisse se mettre autour d'une table, par exemple lors d'un de tes passages à Paris. / Nos courriels se sont croisés, le communiqué est déjà parti, je t'en joins une copie. / Love & Lubrication, / Pour Tjenbé Rèd, / le président, / David Auerbach Chiffirin*

[A] *Reggae tips - Stars dump anti-gay lyrics/ Top Jamaican singers have signed a deal to renounce homophobic hatred and halt 'murder music' - but do they really mean it?/ By Peter Tatchell/ The Guardian/ 2 August 2007*
<http://www.petertatchell.net/popmusic/reggaestarsditchantigaylyrics.htm>

[B] 25 octobre 2008 - *Tjenbé Rèd souhaite le maintien du concert d'Anthony B à Sannois et appelle de nouveau le mouvement dancehall au dialogue sur la base du Reggae Compassionate Act - Communiqué de presse n°TR08SOC32*
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081024-00.html>

[5A] De : Michel Jovanovic [mailto:...l@mediacom-agency.com]/ Envoyé : lundi 27 octobre 2008 13:18/ À : david@auerbach.fr/ Objet : RE: Suite au message de Michel : En route vers le dialogue ? JE L'ESPERE./ *David,/ Je ne suis pas d'accord concernant Capleton, même si à l'époque le document était un peu light car fait dans l'urgence je pense qu'il clarifiait les choses et surtout c'était la première fois qu'un artiste jamaïcain signait une déclaration de ce type. Je pense surtout que les choses n'avaient pas été plus loin car les assos demandaient des excuses publiques de la part de l'artiste, et même il était demandé qu'il fasse retirer du commerce ses disques où se trouvaient les chansons incriminées.../ Pour Beenie Man je te tiens au courant, l'original du premier document est en Jamaïque, je vais demander au promoteur allemand une copie de celui qui a été signé cet été./ Le problème c'est quand même que quand un artiste s'engage en signant c'est sur le plan international et si après il faut négocier dans chaque pays ou même dans chaque ville ça n'a plus aucun sens./ Bref j'espère que les choses vont se calmer sur Anthony B, si l'EMB de Sannois maintient l'annulation ce ne sera pas bon pour la suite./ OK pour qu'on se voit à Paris mais je dois partir à Madagascar de jeudi à lundi prochain et je ne suis pas sûr d'avoir le temps d'ici là./ Cordialement/ Michel/ Michel Jovanovic/ Mediacom/ BP 231/ 51058 Reims - Cedex/ Tel : +33(0)326.40.96.71/ Fax :+33(0)326.40.23.13*

[5B] De : Tjenbé Rèd ! Mouvement noir, métis & LGBT [mailto:contact@tjenbered.fr]/ Envoyé : lundi 27 octobre 2008 14:59/ À : 'Michel Jovanovic'/ Objet : RE: Suite au message de Michel : En route vers le dialogue ? JE L'ESPERE./ *Cher Michel,/ Concernant Capleton : de toute façon 2005 c'est de l'histoire, aujourd'hui il est signataire du RCA, donc le litige est éteint en ce qui me concerne, simplement nous avons un devoir de vigilance pour vérifier qu'il respecte le RCA et pour diffuser le texte auprès de son public ;/ Concernant Beenie Man, il serait bon que son RCA soit établi en deux originaux et qu'un des deux soit confié aux associations LGBT. Mais une copie (non démentie) du RCA de cet été serait déjà appréciable : merci par avance de ta diligence ;/ Si un artiste s'engage en signant le RCA, il faut déjà diffuser l'information, pas forcément négocier pays par pays, mais au moins diffuser l'information dans les bons réseaux. Par exemple, tu n'as pas avisé les assos LGBT françaises de la nouvelle signature de Beenie Man./ Sur Anthony B, pour moi le dossier est clos, nous devons simplement faire preuve de vigilance (suivre sa tournée et continuer à lui proposer de signer le RCA mais sans demander d'annulation). Je ne vois pas trop ce que tu entends par "si l'EMB de Sannois maintient l'annulation ce ne sera pas bon pour la suite" : ça dépend maintenant de l'EMB, pas de moi, j'ai amendé et publié notre*

communiqué dans le sens que tu souhaitais. / Enfin, au plaisir de te voir à Paris avant ou après ton séjour à Madagascar, seuls ou avec les personnes qualifiées qui te paraîtraient pertinentes. / Love & Lubrication, / Pour Tjenbé Rèd, / le président, / David Auerbach Chiffirin

[5C] De : Tjenbé Rèd ! Mouvement noir, métis & LGBT [mailto:contact@tjenbered.fr] / Envoyé : jeudi 30 octobre 2008 16:50 / À : 'Michel Jovanovic' / Objet : salut michel, quel serait ton prochain passage à paris pour que l'on puisse se voir ? / Importance : Haute / *Love & Lubrication, / Pour Tjenbé Rèd, / le président, / David Auerbach Chiffirin*

[6] 3 novembre 2008 - «*Love, peace, unity et homophobie*» : *Arte se penche sur la murder music (Selon la chaîne de télévision franco-allemande, «considérer ces textes comme faisant partie de la culture jamaïcaine constituerait une forme de mépris envers les droits de l'homme car la philosophie du reggae prône bien autre chose*) - Communication n°TR08SOC34
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080919-99.html>

[7A] <http://jflag.blogspot.com/2008/11/j-flag-applauds-contributions-of-stop.html>

[7B] <http://www.tjenbered.fr/2008/20081105-99.pdf>

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion
sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans)
en France ultramarine & hexagonale
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007,
Journal officiel du 16 juin 2007
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes
agissant en France dans la lutte contre le sida
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable
Stop Murder Music France, relais du réseau Stop Murder Music en France
Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr |
Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris
